

Mise en consultation

Avant-projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales (LALAFam) : prestations complémentaires pour les familles avec enfant(s) en Valais.

Liste des destinataires

Liste officielle

- Partis politiques
- Mouvements de jeunesse (JDCVR, JCVPO, JLRV, JSVR, JUSO, JCSP, JUDCVR, JSVPO, JVV)
- Parlement des Anciens et Fédération des retraités
- Parlement des Jeunes du VS-R et du HT-VS
- Préfets (14)
- Régions socio-économiques (8)
- Eglises reconnues
- Communes municipales
- Fédération valaisanne des communes, par son secrétaire général
- Communes bourgeoises
- Fédération valaisanne des bourgeoisies
- Départements de l'Etat du Valais
- Tribunal cantonal
- Ordre des avocats valaisans et Association valaisanne des notaires
- Conseil de l'égalité
- Chambre valaisanne du commerce et de l'industrie
- Syndicats
- Chambre valaisanne de l'agriculture
- Valais Tourisme
- Trade Valais
- ConstructionValais.
- Union valaisanne des arts et métiers (UVAM)
- Union des Indépendants (UDI)
- Service parlementaire

Partenaires du domaine

- Groupement valaisan des CMS
- Conseil de surveillance du fonds pour la famille
- Les caisses d'allocations familiales admises en Valais

Toute autre institution publique ou privée, ainsi que toutes les personnes intéressées, sont invitées à participer à la consultation en suivant l'avis qui figure sur le site Internet – consultations cantonales.